



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 2 juin 2025

N° d'affaire : 2025.GRPARL.44

Rapport relatif aux procédures d'élection des organes du Grand Conseil et de membres d'autorités (art. 82 s. LGC)

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Il est pris connaissance du rapport du Conseil-exécutif aux procédures d'élection des organes du Grand Conseil et de membres d'autorités (art. 82 s. LGC).

Berne, le 2 juin 2025

Au nom du Grand Conseil



Edith Siegenthaler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général